

Culture sous écrou

QUELLE EST LA PLACE DE LA CULTURE EN PRISON ? QUELLES SONT LES ACTIVITÉS PROPOSÉES, QUEL IMPACT ONT-ELLES SUR LA VIE CARCÉRALE ET SUR LA RÉINSERTION DES DÉTENU.E.S, ET COMMENT SONT-ELLES FINANCÉES ? ÉTAT DES LIEUX D'UN MONDE TRÈS FERMÉ...

En français, « la grande muette » désigne l'armée. L'expression peut parfaitement s'adapter à l'administration pénitentiaire. La France est l'un des pays où l'on enferme le plus. La surpopulation carcérale est régulièrement dénoncée par diverses organisations, l'état de vétusté des prisons également. Face à cette réalité pourtant connue de tous, l'attitude des autorités, administratives ou politiques, peut parfois s'apparenter à la technique des trois singes : ne rien voir, ne rien dire, ne rien entendre. Enquêter sur les prisons, c'est d'abord se heurter à une difficulté majeure : l'accès aux informations est verrouillé. Même une chargée de communication des services pénitentiaires en Région PACA ne communique pas. Du moins pas sur les thèmes abordés dans cet article. Refus de s'exprimer, pour elle, comme pour ses collègues.

Quelle est la raison de ce mutisme ? Quelle place et quelle importance l'administration pénitentiaire accorde-t-elle aux interventions culturelles en détention si elle refuse de s'exprimer sur le sujet ? La réponse n'est pas simple. Et cette attitude est peut-être aussi liée aux circonstances du moment. Depuis plusieurs années, une convention Culture/Justice lie le ministère de la Justice et la Région PACA. Cette convention a été renouvelée fin 2016, mais courant 2017 la Région décide d'en retirer les actions culturelles envers les publics sous main de justice (sous écrous ou sous bracelets). Elle maintient ce qui relève de ses compétences obligatoires (actions d'éducation et de formation), mais ne finance plus, pour l'instant, les actions culturelles, de diffusion ou de pratique artistique. Dans le même temps, le département des Bouches-du-Rhône coupe aussi les crédits consacrés à ces actions.

Attente et blocages

Cela ne signifie pas que les interventions culturelles disparaissent des prisons. Elles sont encore financées par l'État, via la DRAC et les SPIP (Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation) ou par des fonds privés. Mais elles se réduisent. Et cette suppression des subventions publiques locales a de lourdes conséquences pour les acteurs impliqués sur ce secteur. Ainsi, l'association **Fu-Jo**, qui organise des événements musicaux en prison (ateliers ou concerts) a subi une baisse de 40% sur son budget. **Mouloud Mansouri**, le directeur de la structure, a dû démissionner de son poste car il n'était plus en mesure de se verser un salaire. Désormais bénévole, il continue à agir mais ne parvient pas à comprendre ce choix. Ancien détenu, Mouloud Mansouri a fondé son association en 2008 et a conçu des projets rap, notamment, avec quelques grands noms (**Soprano**, **Kery James**, **IAM**, etc.). Mais ce retrait financier est comme la suite logique du manque de soutien et de reconnaissance de son travail de la part des institutions. « *Ce que nous faisons devrait être considéré comme un réel travail de protection de la société* », explique-t-il. « *On prépare des détenus à ne pas ressortir avec la haine. Ils sont en attente, et au lieu d'encadrer les choses, on leur met des restrictions.* »

Car au-delà de l'aspect financier, l'organisation et l'accès aux activités pose aussi problème. D'autant qu'il faut distinguer deux types de prison : les maisons d'arrêt, réservées aux prévenus et aux courtes peines et souvent surpeuplées, et les établissements pour peines, pour des détentions plus longues. En maisons d'arrêt, il est difficile de mettre en place des interventions, en raison des sureffectifs mais aussi car la population carcérale change souvent. S'inscrire sur un travail durable est alors presque

impossible. Obtenir l'accord pour participer à une activité peut également être très long et décourageant. En détention, attendre est la principale activité. Dans un article paru en 2016 sur *Dedans Debors*, la revue éditée par l'**Observatoire International des Prisons**, la sociologue **Yasmine Bouagga** relate que l'organisation d'une prison est pensée pour « *la sécurisation du temps d'attente, pas pour donner une consistance à ce temps.* » L'offre est si peu développée « *qu'une personne qui n'aura pas l'énergie, l'envie ou les ressources pour s'organiser, n'aura rien à faire* », ajoute sa collègue **Corinne Rostaing**. Le budget global consacré aux activités socioculturelles ne risque pas d'améliorer la situation. Selon des chiffres de 2010, il était de 60 € par détenu et par an.

Répression ou réinsertion ?

Dans un tel contexte, le retrait financier des collectivités locales pose une question de fond,

Compagnie Humaine - Corpus Fugit © Eric Oberdorff





« CONDAMNÉES DEHORS »

« Ils sont condamnés dedans, nous on est condamnées dehors. » Cette phrase est en exergue de l'ouvrage de **Catherine Béchaux**. Ce sont des mots qu'elle a entendus, au parloir. Prononcés par des femmes, qui viennent rendre visite à des détenus. L'auteure connaît bien l'univers carcéral. Ancienne journaliste, elle se consacre désormais à l'écriture et est bénévole depuis plusieurs années à l'Accueil des Familles du centre pénitentiaire de Fresnes. Dans *Les passagères du 221*, elle a souhaité donner la parole à ces femmes, dont elle admire le courage et la persévérance. Son récit est une fiction, inspirée des histoires, des parcours, de celles qu'elle a rencontrées. L'action se déroule dans un bus, celui que ces femmes empruntent pour se rendre à la prison. Univers clos, dont un seul homme décide ou pas d'en ouvrir les portes. C'est Paul, il est « le seigneur du bus ». Il a repéré depuis longtemps ces femmes, chargées de gros cabas remplis de linge, qui descendent toutes à la Maison d'arrêt. Il y a Maryse qui va voir son fils, Marie-Jo qui retrouve son mec qui lui a pourtant tranché la gorge lors d'une dispute, Mireille rend visite à son petits-fils devenu assassin, Fatou, à peine 18 ans, s'est amourachée d'un taulard et Naïma, avec son bébé aux bras et son mari derrière les barreaux. L'écriture est ciselée, épurée, faite de chapitres courts, tranches de vie de chacune. Avec ce trajet en commun, et ce jour-là, où un incident retarde le bus. Devront-elles rater leur parloir ? Impensable.

♦ J.C.S. ♦



Les passagères du 221 ♦ Catherine Béchaux
Editions Liana Levi, 14 €

celle du rôle de la culture au sein même de toute la société. Est-elle un simple divertissement ou porte-t-elle une fonction éducative ? En milieu carcéral, cette problématique est essentielle. La logique du tout répressif a montré ses limites et mène souvent à l'échec de la réinsertion. Les 2/3 des sortants de prison sont réincarcérés dans les 5 ans. Il est peut-être enfin temps de penser autrement la détention et de considérer différemment les prisonniers. Un accès plus facilité et plus répandu à la culture est sans aucun doute une piste pour faire évoluer les choses. Et malgré toutes les difficultés, des projets parviennent à se concrétiser. À Marseille, **Lieux Fictifs** anime des ateliers cinéma aux Baumettes, où une vingtaine de films ont été réalisés en 2016. *Nos Villes*, composé de huit courts-métrages issus de ces ateliers, a été présenté lors du Festival **Image de Ville** en novembre. À la prison du Pontet, **Olivier Py**, directeur du **Festival d'Avignon**, mène

un atelier théâtre. Cet été, *Hamlet*, joué par des détenus, était programmé lors du Festival à la Maison Jean Vilar, et leur version d'*Antigone* était présentée dans le gymnase de la prison. Deux spectacles salués unanimement par la critique et le public. Depuis 2014, la **Compagnie Humaine** anime des ateliers de danse dans le quartier femmes de la prison de Nice. Une expérience intense, pour les artistes comme pour les détenues et le personnel pénitentiaire. « Si on crée, on a une valeur, si on a une valeur, l'autre a une valeur, et donc on le regarde autrement », relève **Eric Oberdorff**, le chorégraphe. « Les interventions artistiques ont un résultat profond et durable sur les personnes. Au tout début, les surveillantes étaient un peu irritées par notre présence. Très rapidement, leur attitude a changé, car l'état des détenues avait changé, elles s'étaient pacifiées. »

♦ JAN-CYRIL SALEMI ♦